

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE UFC QUE CHOISIR DU DOUBS-T.BELFORT - AL251

Jeudi 3 avril 2025 – Salle Haag, 17, rue Haag 25000 Besançon

PROCÈS-VERBAL

Assemblée générale Ordinaire (AGO) à 16h30

Membres présents : 43

Absents excusés ayant donné procuration : 93

Ordre du jour :

- 1. Présentation du rapport d'activité 2024**
- 2. Présentation du rapport financier 2024**
- 3. Fixation du montant de l'adhésion**
- 4. Renouvellement partiel du Conseil d'Administration (CA)**
- 5. Questions diverses**

1. Présentation du rapport d'activité 2023.

Le rapport d'activité est présenté par Patrick FONGAUFIER sur la base d'un diaporama retraçant le fonctionnement interne de l'association, complété par des informations diverses concernant les instances statutaires, les enquêtes, les représentations, la communication, les litiges, le nombre d'adhérents.. ainsi que nos défis pour 2025.

Tous les détails sont à retrouver dans le rapport joint.

En l'absence d'observation particulière de la part des participants, le rapport d'activité 2024 est soumis au vote (à mains levées). Il est approuvé par l'ensemble des participants (pas de voix contre, pas d'abstention)

► *Le rapport d'activité 2024 a été adopté à l'unanimité des personnes présentes et représentées.*

2. Présentation du rapport financier 2024

Le rapport financier est présenté par Yvette GIRARD

L'ensemble des données commentées au cours de l'AG figurent dans le rapport ci-joint

Le rapport financier 2024 est soumis au vote (à mains levées), il est approuvé par l'ensemble des participants (pas de voix contre, pas d'abstention)

► ***Le rapport financier 2024 a été adopté à l'unanimité des personnes présentes et représentées.***

3. Fixation du montant de l'adhésion

Sachant que le montant de l'adhésion doit se situer, selon la fédération UFC Que choisir, dans une fourchette entre 20€ et 40€, le montant de l'adhésion est maintenu pour un an à 35€, étant rappelé que ce montant reste inchangé depuis quelques années.

* Précision : Le montant des frais de dossier reste à 15€.

L'ensemble des participants se prononcent favorablement sur cette proposition (pas de voix contre, pas d'abstention)

► ***Le montant de l'adhésion est maintenu à 35€/an à l'unanimité des membres présents et représentés.***

4. Renouvellement partiel du Conseil d'Administration (CA)

L'AG est appelée à renouveler un tiers des membres du CA, soit au total 5 personnes.

Sont renouvelables : Thierry Barthod, Annie Bornert, Marie-JO Braido, et Daniel Rebillet .
Jean-François Mercier et Guy Scherrer présentent leur candidature au CA.

Résultat du vote :

Les quatre personnes renouvelables sont réélues pour une durée de trois ans.

Jean-François Mercier n'est pas élu.

UFC-Que Choisir Doubs-T.Belfort			Résultat du vote
AG ordinaire du jeudi 3 avril 2025			Nombre de voix
BARTHOD	Thierry	(renouvelable)	118
BORNERT	Annie	(renouvelable)	128
BRAIDO	Marie-Jo	(renouvelable)	128
MERCIER	Jean-François		89
REBILLET	Daniel	(renouvelable)	125
SCHERRER	Guy		103

5. Questions diverses

Pas de question

INTERVENTION POST AG :

A l'issue de l'AG et en accès libre aux non-adhérents, L'A.D.I.L. est intervenue pour présenter ses différentes missions. Et plus particulièrement les sujets ci-dessous :

- * Droits et obligations réciproques entre propriétaires bailleurs et locataires
- * Une approche sur le nouveau dispositif "Bail Renov".

Cette intervention a suscité beaucoup d'intérêt des participants et de nombreux échanges ont clôturé cette présentation.

Fin de séance : 19h00

La secrétaire
Annie BORNERT

Le président
Patrick FONGAUFIER

Rapport d'activité 2024

Nous allons aborder les activités de notre Association sous trois aspects.

Les moyens mis en œuvre par notre Association pour venir en aide à des personnes en délicatesse avec un professionnel puis les actions de communication, les enquêtes et représentation.... et pour terminer, des éléments sur nos actions et notre activité.

Les permanences de l'association et les moyens

Nous accueillons dans nos locaux, des personnes dont certaines connaissent l'UFC ou d'autres ne sachant plus parfois, à quel Saint se vouer, prennent connaissance de notre existence par des connaissances ou internet puis viennent solliciter nos services :

Besançon sur R.V.

- Les mardis jeudis vendredis de 14h à 18h Pour tous types de litiges
- Les vendredis de 14h à 17h Litiges Banques Assurances et tous types de litiges
- Le 1^{er} samedi du mois tous types de litiges , pour permettre aux personnes indisponibles en semaine, de pouvoir bénéficier de nos services.

Montbéliard Sans R.V.

- Lundi de 9h30 à 11h30
 - Mardi de 14h à 16 h
 - Les locaux de cette antenne sont gracieusement mis a disposition par la municipalité. de Belfort sans R.V.
 - 1 lundi sur 2 de 14h à 17h semaines impaires
 - Tous les jeudis de 14h à 17h
 - Les locaux de cette antenne sont gracieusement mis a disposition par la municipalité.
- Restent à notre charge : Gaz, Electricité et Assurance.

Tout ceci est permis par la mobilisation et l'implication de 43 bénévoles en 2024, trois ont dû cesser leurs actions pour raisons de santé. Deux nous ont rejoint, nous ne sommes jamais assez nombreux pour répondre aux attentes et sollicitations des personnes franchissant les portes de nos trois permanences et réaliser l'accueil ainsi que les diverses tâches administratives indispensables au bon fonctionnement de l'association. Les conseillers litiges de l'AL du Doubs & Territoire de Belfort sont en mesure d'accompagner et conseiller efficacement les particuliers en litige avec un professionnel, aidés en cela par la présence d'un professionnel au sein de l'A.L. un juriste salarié dont les compétences et les qualités pédagogiques sont un apport précieux pour les conseillers litiges et donc nos visiteurs, souvent confrontés à des situations complexes. Par ailleurs, nous accueillons une étudiante en droit, Alexiane. Comme très régulièrement, des étudiants effectuent des stages au sein de l'AL. Une présence régulière sur Radio Campus ainsi qu'en début d'année universitaire, deux bénévoles et le juriste font connaître l'UFC comme terrain de stage potentiel aux étudiants en droit de la faculté de droit de Besançon.

Copropriété

Notre association est copropriétaire, dans l'immeuble qu'elle occupe au 8, avenue de Montrapon. Cette situation nous permet une indépendance par laquelle nous avons pu recevoir du public pendant la période du covid, quand les locaux mis à disposition par la commune, étaient inaccessibles. C'est aussi la possibilité d'adapter nos horaires d'ouverture, notamment , depuis peu, le samedi matin. Toutefois cette indépendance a son revers de la médaille. Nous avons rencontré des difficultés avec un copropriétaire possédant 50% des tantièmes et réglant avec beaucoup de difficultés et retards les appels de charges, un de ses locataires a provoqué deux dégâts des eaux et une surconsommation d'eau de l'ordre de 3 000 €. La dette de ce copropriétaire était 10 000 € Les autres copropriétaires dont notre association, ont dû faire l'avance de ces fonds. Le syndic, sous notre impulsion et les conseils avisés du juriste s'est vu dans l'obligation d'entamer une procédure qui s'est avérée efficace puisque ce copropriétaire a régularisé le mois dernier. Cette situation a duré plus d'un an et demi et ce dossier dont nous préoccupe beaucoup pour des raisons d'équilibre financier et de conservation de l'immeuble. Nous souhaitons la stabilisation de cette situation, ce qui n'est pas assuré eu égard au comportement du copropriétaire sus-mentionné.

Les Instances Statutaires

Le C.A. de l'association, composé de 15 membres, s'est réuni cinq fois plus deux réunions du Bureau.

Notre AL dispose de deux sièges au CA de l'UR et de quatre voix à l'AG, nombre de voix déterminé par le nombre d'adhérents.

Les enquêtes consoméristes

Huit enquêtes ont été menées localement pour répondre à la demande de l'UFC nationale.

01/2024	Enquête sur le nouveau timbre postal
01-02/2024	Enquête observation(Mobilité piétonne)
03-04/2024	Relevé de prix en boulangerie
04/2024	Enquête fruits et légumes sous emballage plastique
05/2024	Enquête promotion produits trop sucrés en grande surface
07/2024	Enquête alerte grande surface « Shrinkflation »
09/2024	Enquête Jardinerie et magasin de bricolage
11-12/2024	Enquête boutique téléphonie mobile

En outre, nous participons activement à des enquêtes dans le cadre du PAT (Plan Alimentaire Territorial) organisé par Grand Besançon Métropole, nous avons noué un partenariat avec l'École de Commerce et de Management dont les étudiants de 1ère année viendront grossir les rangs des enquêteurs.

Communication

Au fil des R.V. dans nos permanences, nous nous rendons compte d'une certaine méconnaissance de la part de la population, de l'offre de service et des aides proposées par l'UFC dans nos permanences. La communication est pour nous un moyen important d'exposition de l'association d'une part et d'information du public sur des thèmes consuméristes d'autre part.

- A destination de nos adhérents nous éditons bimestriellement en ligne le Consommateur Franc-Comtois rédigé par des bénévoles.
- Une page FaceBook depuis 2023 également gérée par des bénévoles.
- Des passages sur les antennes régionales RCF, France Bleue (ICI), MaCommune.info
- Des bénévoles, la stagiaire et le juriste interviennent fréquemment sur : Radio Campus, MaCommune.info, France Bleue, l'Est Républicain, ou France 3.

Représentations dans les organismes

L'UFC Que Choisir Doubs-T.de Belfort siège tant à Belfort qu'à Besançon dans des instances où elle est représentée par des bénévoles désignés par le CA et porte la voix des consommateurs.

- Ce qui est le cas de la CDAC, du CODERST, Conseil d'exploitation de la régie d'eau et d'assainissement, Comité du Contrat de rivière l'Ognon, EPAGE Doubs Dessoubre, ATMO BFC (Membre CA), CDNPS (Nature Paysages et Sites) .
- Nous avons également noué des liens avec l'ADIL concernant les questions de logement
- Des bénévoles représentent les usagers en milieu hospitalier (CDU, CLIN, CPP), l'UFC-Que Choisir étant agréée en santé.

Les litiges et relations avec les services de l'État

Nombre de dossiers traités en 2024 : 297 (327 en 2023)

TLL : 432 dossiers en 2024 (416 en 2023)

Courriels : 4263 en 2024 (4525 en 2023)

Typologie des dossiers :

- 31 dossiers sur la rénovation énergétique.
- 32 dossiers auto, principalement touchant les véhicules du groupe Stellantis (Puretech, Adblue, 1,5 Blue HDI). Sur ce sujet, il convient d'ajouter les nombreuses demandes téléphoniques traitées pour donner des informations aux consommateurs.
- Fraudes au faux conseiller et différentes « arnaques » bancaires par des escrocs.
- L'année 2024 aura été l'année du procès de la SFAM et nous avons aidé nos adhérents à se constituer partie civile dans le cadre du procès pénal. Ce qui nécessite la rédaction d'actes assez longs ainsi que beaucoup de temps pour l'établissement de tableaux récapitulatifs des prélèvements frauduleux sur plusieurs années pour chaque victime.
- Signalement à la répression des fraudes : 16 principalement en matière de rénovation énergétique. Ces signalements sont pris en compte par la Répression des fraudes. pour aider à cibler les entreprises ne respectant pas les règles et alimenter leur dossier d'enquête. En cas de poursuite, nos adhérents sont considérés comme des victimes et

invités à se constituer partie civile. Toutefois ces enquêtes prennent du temps et les audiences pénales ont souvent lieu plusieurs années plus tard.

- Depuis le 21 Mai 2024 notre AL est agréée pour exercer une action civile dans le cadre prévu par le code de la consommation.

Adhérents

Suite à la fusion des AL du T de Belfort et du Doubs, notre système informatique comptabilisait 1326 adhérents fin 2023 dont 106 issus de l'ex AL de Belfort. Avant la fusion avec Belfort, notre AL comptabilisait 1132 adhérents dans l'AL du Doubs. $1132 + 106 = 1238$ et non 1326 :

A l'évidence le logiciel a mal consolidé cette fusion très probablement en créant un doublon.

Au 31/12/2024, 1194 adhérents soit une légère diminution de l'ordre de 2 %.

Sur les 131 A.L. en France, notre A.L. est 38ème en nombre d'adhérents.

Pour 2024, le taux de ré-adhérents est de 65 %, preuve de fidélité et d'attachement dont tous les bénévoles vous remercient.

Notre A.L. présente un bilan déficitaire au même niveau que 2023, il a donc cessé de se dégrader, mais notre trésorerie reste équilibrée, grâce à vos adhésions et dons, lesquels dons rappelons le, permettent de bénéficier d'un crédit d'impôts de 66,66 % à partir d'un versement de 30 €.

En conclusion, cette fidélité à l'AL est un point de satisfaction encourageant et motivant pour les bénévoles ainsi que notre juriste qui ne ménage pas sa peine dans la défense des dossiers.

Nos défis pour 2025 sont :

1. Une dynamisation de l'antenne de Montbéliard, important bassin de population.

2. Un assainissement de notre bilan :

Sachant que les dépenses sont contenues au minimum minimum, nous devons augmenter nos ressources pour faire face à la hausse des charges, conséquence d'une inflation qui, bien que faible n'en est pas moins réelle et impactante :

- Par l'augmentation du nombre de nos adhérents, ce qui implique une plus grande exposition médiatique de notre AL, au plan local et régional et réfléchir à d'autres relais.

- Par la recherche de subventions, difficile en ces temps de disette budgétaire.

- Certains dossiers nécessitant une expertise plus pointue, un temps de travail de la part du juriste, beaucoup plus important, je proposerai au C.A. de réfléchir et proposer, en concertation avec le juriste, un montant différencié des frais de dossier impactant uniquement les dossiers litiges et non les adhésions.

- Le C.A. s'est toujours refusé à augmenter le coût de l'adhésion inchangé depuis de nombreuses années.

3. Une intégration réussie de nos nouveaux bénévoles.

COMPARATIF COMPTE RESULTAT

BUDGET 2025 REALISE 2024/2023/2022

CHARGES		BUDGET 25	31/12/2024	2023	2022
60	Achats	3 250,00	3 529,51	2 616,18	3 094,42
604 000	Achat d'étude et prestation de service	0,00	0,00	0,00	0,00
606 100	Eau - gaz - électricité	2 600,00	2 532,25	1 738,66	2 216,83
606 300	Fournitures d'entretien et de petit équipement	150,00	108,18	134,26	556,14
606 400	Fournitures administratives et de bureau	500,00	889,08	743,26	321,45
606 800	Autres fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00
61	Services externes	2 900,00	2 876,35	3 476,57	2 388,75
611 000	Sous-traitance générale	0,00	0,00	0,00	0,00
612 000	Crédit bail	0,00	0,00	0,00	0,00
613 200	Locations	0,00	0,00	86,00	60,00
613 500	Autres locations	0,00	0,00	0,00	0,00
614 000	Charges locatives et de copropriété	1 400,00	1 375,40	743,34	844,08
615 000	Entretien - réparations - maintenance	800,00	800,84	2 102,68	931,59
616 000	Primes d'assurances	700,00	652,11	508,55	472,08
617 000	Études - recherches	0,00	0,00	0,00	0,00
618 100	Documentation	0,00	0,00	0,00	81,00
618 500	Frais de colloques, formations bénévoles	0,00	48,00	36,00	0,00
62	Autres services externes	9 790,00	9 356,58	8 507,47	8 062,91
622 600	Honoraires	600,00	565,20	435,60	323,10
623 000	Publicité - publications - relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00
625 100	Voyages et déplacements	2 000,00	1 829,50	2 260,08	2 326,65
625 600	Missions	0,00	0,00	0,00	0,00
625 700	Réceptions	140,00	120,63	148,72	98,74
626 000	Frais postaux - Télécommunication	7 000,00	6 811,25	5 385,09	4 906,41
627 000	Services bancaires	50,00	30,00	62,98	133,51
628 000	Divers	0,00	0,00	215,00	274,50

63	Impôts, taxes, versements assimilés	800,00	790,00	781,00	772,00
631 000	Impôts, taxes, vers. assimilés sur rémunération	0,00	0,00	0,00	0,00
635 000	Autres impôts, taxes	800,00	790,00	781,00	772,00
64	Frais de personnel	36 460,00	36 202,01	35 631,56	33 725,58
641 000	Rémunération du personnel (brute)	28 000,00	27 788,94	27 212,12	25 742,77
645 000	Charges sécurité sociale et prévoyance	8 300,00	8 300,27	8 259,44	7 822,81
647 000	Autres charges sociales	160,00	112,80	160,00	160,00
648 000	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 100,00	7 105,51	6 975,45	6 398,05
651 000	Parts fédérales	7 100,00	6 768,75	6 945,45	6 386,85
658 000	Autres charges - cotisations	0,00	336,76	30,00	11,20
66	Charges financières	0,00	0,00	1,74	190,82
661 000	Charges d'intérêts	0,00	0,00	1,74	190,82
67	Charges exceptionnelles	0,00	60,00	0,00	0,00
671 000	Charges except. sur opérations de gestion	0,00	60,00	0,00	0,00
672 000	Charges sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00
678 810	Frais engagés suite à une action en justice	0,00	0,00	0,00	0,00
678 820	Autres charges except.	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements, provisions, engagements	4 900,00	4 842,94	4 842,94	4 877,82
681 000	Dotation aux amortissements, provisions	4 900,00	4 842,94	4 842,94	4 877,82
689 000	Engagements à réaliser sur ressources affectées	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES CHARGES	65 200,00	64 762,90	62 832,91	59 510,35
	TOTAL DES PRODUITS	65 200,00	60 016,25	58 258,15	55 457,55
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	0,00	-4 746,65	-4 574,76	-4 052,80

COMPARATIF COMPTE DE RESULTAT

BUDGET 2025 REALISE 2024/2023/2022

PRODUITS		BUDGET 25	31/12/2024	2023	2022
70	Ventes	20,00	203,67	1 001,00	857,16
701 100	Bulletin de l'AL	0,00	80,00	0,00	0,00
701 200	Publications Que-Choisir, guides et supports	20,00	15,00	101,00	25,00
706 000	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00
708 000	Produits des activités annexes	0,00	108,67	900,00	832,16
74	Subventions d'exploitation	6 800,00	4 805,40	4 148,80	4 483,61
741 100	Etat (hors DGCCRF)	0,00	0,00	0,00	0,00
741 200	DGCCRF	3 000,00	2 605,40	2 348,80	2 683,61
741 300	Emplois aidés (ASP et autres)	0,00	0,00	0,00	0,00
742	Organismes privés	0,00	0,00	0,00	0,00
742 100	Fédération UFC-Que Choisir	0,00	0,00	0,00	0,00
742 200	Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00
743	Collectivités territoriales	3 800,00	2 200,00	1 800,00	1 800,00
743 100	Région(s)	0,00	0,00	0,00	0,00
743 200	Département(s)	0,00	0,00	0,00	0,00
743 300	Commune(s)	3 800,00	2 200,00	1 800,00	1 800,00
744	Établissements publics	0,00	0,00	0,00	0,00
745	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00
746	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante et cotisations	49 100,00	44 903,10	45 915,29	41 780,60
756 100	Cotisations nettes des adhérents	37 500,00	34 833,25	36 509,05	32 705,15
756 200	Parts fédérales	7 100,00	6 768,75	6 945,45	6 386,85
758 100	Produits divers de gestion courante (frais d'envoi)	4 500,00	3 301,00	2 416,00	2 688,60
758 200	Autres produits divers de gestion courante	0,00	0,10	44,79	0,00
76	Produits financiers	180,00	380,58	189,59	120,75
761 000	Produits des participations	0,00	0,00	0,00	0,00

767 000	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement.	0,00	0,00	0,00	0,00
768 000	Autres produits financiers	180,00	380,58	189,59	120,75
77	Produits exceptionnels	9 000,00	9 627,00	6 526,90	6 489,00
771 000	Produits except. sur opération de gestion (dons)	9 000,00	9 247,00	6 137,00	6 489,00
772 000	Produits sur exercices antérieurs	0,00	380,00	0,00	0,00
775 000	Produits des cessions d'éléments d'actifs	0,00	0,00	0,00	0,00
777 000	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00
778 100	Action en justice	0,00	0,00	0,00	0,00
778 200	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	389,90	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
781 000	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
789 000	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00
79	Transfert de charges	100,00	96,50	476,57	1 726,43
791 000	Remboursements de frais	100,00	96,50	476,57	1 726,43
792 000	Autres transferts de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES PRODUITS	65 200,00	60 016,25	58 258,15	55 457,55
	TOTAL DES CHARGES	65 200,00	64 762,90	62 832,91	59 510,35
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	0,00	-4 746,65	-4 574,76	-4 052,80